

# Textile : une filière d'effilochage émerge timidement

En France, près de 520.000 tonnes de vêtements sont mises sur le marché chaque année mais la collecte de vêtements usagés en vue de les recycler s'est limitée à un peu plus de 204.000 tonnes en 2020, dont un peu plus de 33 % sont recyclés. Les initiatives pour refaire du fil à partir de l'effilochage de vêtements usagés ou des chutes de production textile se multiplient.



Le filateur Manufacture Française de Textile (MFT) a permis de recycler 45 tonnes en un fil constitué à 60 % de fibre recyclée. (CETI)

Par **Nicole Buyse**

Publié le 9 avr. 2022 à 9:29 Mis à jour le 11 avr. 2022 à 10:36

L'industrie textile est la deuxième plus polluante au monde en CO<sub>2</sub>, pesticides et eau, mais surtout par les déchets qu'elle génère. Selon l'éco-organisme Refashion, si en 2020, près de 520.000 tonnes de textile (habillement, linge de maison et chaussures) neufs ont été mises sur le marché, seulement 204.000 tonnes de textiles jetées ont été collectées. Et sur ces déchets, un peu plus de la moitié trouvent une deuxième vie, un peu plus de 33 % sont recyclés, dont une toute petite part est effilochée.

Si le principe de l'effilochage est connu et déjà pratiqué par des industriels depuis longtemps pour faire de l'isolant, des feutres pour l'industrie automobile ou des écomatériaux dans le bâtiment, il est encore peu répandu pour refaire des vêtements. La fibre qui en est issue est effectivement plus courte et doit être mélangée avec de la fibre vierge pour en reconstituer une neuve. Tests, expériences

et initiatives commencent à émerger ici ou là. La Filature du Parc à Brassac (Tarn) fut pionnière dans ce domaine en 2007 et industrialisa un procédé en 2018.

## **LES CHIFFRES CLEFS**

**82 %**

Le bond entre 2010 et 2030 des besoins en fibres, selon une étude de l'agence Textiles Intelligence.

**14 %**

La part du polyester recyclé. Cette fibre issue du pétrole 60 % de la consommation mondiale de fibre textile.

## **Des démonstrateurs pour convaincre**

Pour convaincre les industriels de l'intérêt de ce modèle économique, le Centre européen des textiles innovants (Ceti) à Tourcoing a mis au point plusieurs démonstrateurs pour refaire du fil à partir de fibres recyclées. Le plus récent concerne le recyclage thermomécanique de fibres synthétiques, explique Pascal Denizart, directeur du Ceti. Cette ligne pilote, installée en début d'année et qui a nécessité un million d'euros d'investissement, fonctionne par extrusion et transforme ces fibres en granulés dont on refait des fibres. Le Ceti va prochainement démarrer en partenariat avec Decathlon un premier essai avec des maillots de bain (marque Nabaji) pour le distributeur d'articles de sport.

**80 marques utilisent le fil recyclé des Filatures du Parc**

**MFT revendique du fil tiré à 60 % de fibres recyclées**

Depuis 2019 sur des fibres de coton, un démonstrateur avec le filateur Manufacture Française de Textile (MFT) a permis de recycler 45 tonnes en un fil constitué à 60 % de fibre recyclée, une première en France pour une telle proportion. « Nous avons fait la preuve du concept, il faut maintenant que les industriels s'emparent du procédé » souligne pascal Denizart. Une démarche qu'a entamée MFT en investissant dans une ligne d'effilochage.

## **Boucle fermée**

De son côté, la bonneterie [Lemahieu](#), à Saint-André-lez-Lille ; a innové l'année dernière avec son fil PUURE01, produit par une PME espagnole, constitué d'un tiers de coton bio vierge, un tiers de coton recyclé issu de ses chutes et un tiers de pulpe de bois. La PME nordiste vient de présenter au Salon Made in France son PUURE02, composé à 50 % de coton recyclé issu de ses propres chutes d'atelier et 50 % de coton bio vierge, réalisé par MFT, un fil avec lequel Lemahieu va tricoter une mini-série de T shirts. « Nous créons ainsi une économie circulaire en boucle fermée », souligne Martin Breuvar, DG de Lemahieu.

**Greencose, un procédé inédit de recyclage des vêtements usagés**

## FOCUS Les cinq mesures phares de la loi anti-gaspillage

A Trélon dans l'Avesnois, la filature Textile de la Thiérache (20 personnes), détenue par Grégory Marchant, va lancer en juin prochain une ligne qui produira un fil issu du mélange de trois matières : de l'effiloché de jean, du PET transformé par voie chimique et de la viscose, seule matière vierge. Ce projet baptisé « Refil'On », représente un investissement de deux millions d'euros dont 800.000 euros apportés au titre du plan de relance. « J'ai créé la recette moi-même et depuis deux ans, je fais faire ce fil ailleurs, que nous vendons à Tissemaille ou encore Kindy. Là nous intégrons une étape industrielle supplémentaire », explique Grégory Marchant, à la tête par ailleurs de la filature UTT Industrie à Tourcoing (50 personnes).

### Freins au recyclage

A Rupt-sur-Moselle près de Colmar, Tissage de France, filature reprise par la marque de jean français 1083, a adapté ses machines pour effilocheur à la fois ses chutes de production et des jeans usagés, afin de refaire une matière première qui elle n'aura pas besoin d'être teinte.

Enfin [Renaissance Textile](#) doit démarrer à la fin du printemps à Changé près de Laval une première ligne d'effilochage de vêtements professionnels usagés pour en tirer une nouvelle fibre. Trois industriels, le Mayennais TDV Industries, le fabricant de vêtements professionnels choletais Mulliez Flory et le lyonnais Tissages de Charlieu ont investi là 6,5 millions d'euros. Deux autres lignes pourraient suivre, pour un investissement total de 25 millions d'euros. Elles intégreront une machine de retrait des points durs (boutons, zip, et autre renfort de coutures) qui sont souvent avec le tri par couleur et par composition les freins au recyclage textile.

**Nicole Buyse (Correspondante à Lille)**